



Boite aux lettres de lever la poste

Par **Tony76**, le **27/11/2010** à **17:48**

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire d'une petite maison en milieu rural. Sur mon pignon de maison coté rue, il y a une boite aux lettres de lever (La Poste) d' incrustée. Aujourd'hui, je viens de recevoir un courrier de La Poste, m'informant que cette boite de lever va être retiré. Je dois donc prendre un rdv pour en discuter avec quelqu'un de La Poste;rnEst ce que j'ai le droit d'exiger qu'il me rebouche bien évidemment l'emplacement de cette boite? Et est ce que je peux demander qu'il repeigne mon pignon de maison?rnJe souhaiterai avoir quelques infos avant ce rdv car je ne suis pas un grand négociateur et je crains de passer à coté ded mes droits, d'autant plus que je n'ai jamais rien perçu pour cette fameuse boite.

Par **Clara**, le **28/11/2010** à **00:24**

Bonsoir, lors de cet appel telephonique pour prendre rdv, renseignez vous bien sur leur intention de refection de votre mur. Ils doivent laisser l'endroit propre comme quand ils ont mis en place cette boite

Par **Tony76**, le **02/12/2010** à **11:45**

Bonjour et merci d'avoir pris le temps de me répondre.rnJe vais bien voir ce qu'il vont me proposer; La boite était deja posée depuis très longtemps quand j'ai acheté cette maison....rnEncore mercirnCordialement